

Appel du comité de lutte contre l'austérité et pour la défense des retraites

Le gouvernement « socialiste » prépare depuis des mois la mise en place d'une nouvelle réforme des retraites, au profit une fois de plus du capital. François Hollande a d'ailleurs annoncé clairement le 28 mars dernier son intention de rallonger encore la durée des cotisations, c'est à dire au-delà de 42 ans. Le Parti « Socialiste » envisage par ailleurs de prolonger les réformes précédentes par une réduction générale des pensions des retraité-e-s (notamment par la désindexation des pensions de retraite sur les prix, le rapprochement public-privé,...), au nom d'un soi-disant déficit des caisses de retraite.

Depuis 1993, les salarié-e-s ont subi une succession de reculs de leurs droits à la retraite sans précédents dans notre histoire, chaque fois dénoncés mollement par le parti qui est aujourd'hui au pouvoir. Ces contre-réformes s'inscrivent dans un processus capitaliste plus vaste de régressions des droits et des conditions de vie des travailleurs, dont l'ANI est la dernière d'une longue liste. Cette politique qui est à l'oeuvre dans toute l'Europe, fait à chaque fois payer aux populations les frais de la dette capitaliste.

Hollande nous ressort le même mensonge que Sarkozy, Chirac, Balladur et Rocard (livre blanc, 1991), avant lui : ce serait l'allongement de la durée de vie qui rendrait inévitable une nouvelle contre-réforme. Et dans tous les rapports, diligentés par leurs experts grassement payés, les mêmes conceptions de la pension sont dévoyées pour légitimer une politique de dégradation toujours plus forte des droits à pension. Ainsi par exemple, leur financement est toujours analysé en termes de « déficit », les cotisations sociales (partie du salaire brut) en terme de « prélèvements » ou de « charges sociales » et celles-ci sont déjà bien sûr « excessives », ou encore comme une forme de « prévoyance » ou de « revenu différé », etc. En réalité, le dit « déficit » du système de retraite (14 milliards d'€ en 2011) ne correspond aujourd'hui (et même en 2030, 2050, ...) qu'à une très petite proportion du cumul des exonérations des cotisations patronales (30 milliards d'€ en 2012) et de la fraude fiscale (entre 60 et 80 milliards d'€ en 2012). Autrement dit, la fin des exonérations des cotisations patronales, l'arrêt des fraudes du patronat, ou encore une augmentation du salaire minimum, - qui constituerait de surcroît un rattrapage des pertes subies par les salariés ces dernières années - ainsi qu'une autre répartition de la richesse créée, pourrait garantir nos retraites pour très longtemps et même les réévaluer à la hausse.

Il s'agit donc reprendre confiance en la possible pérennité de notre système de retraite qui n'est autre qu'une véritable et juste socialisation du salaire. Mais la répartition doit être re(vue) comme une continuation du salaire et non comme un revenu différé ou garanti, le statut du retraité comme des actifs émancipés du travail et les « travailleurs » comme des actifs toujours subordonnés au travail. Cette conception de la répartition et des statuts, dévoyée par la réforme, est essentielle pour le maintien de la reconnaissance des qualifications dans les salaires comme dans les retraites.

Pour nous, au delà, de la réforme contre les retraites, il s'agit donc de reprendre le chemin de l'action collective, de faire converger les luttes qui correspondent aux intérêts sociaux de l'ensemble de la population.

Evidemment, cela signifie qu'il faudra revenir sur les cadeaux faits depuis des dizaines d'années aux capitalistes, et rompre avec les politiques d'austérité.

Le Comité d'Orientation des Retraites doit remettre au mois de juin un rapport commandé par le gouvernement, dont le contenu sera sans surprise. Une seconde Conférence sociale du gouvernement où seront conviés les « partenaires sociaux » doit être orchestrée les 20 et 21 juin prochains afin de préparer les esprits à une réforme cet automne.

Nous saisissons ce moment afin de débattre et d'agir dans la rue afin de contribuer à une rentrée de luttes.

Nous prenons l'initiative de constituer un comité de lutte contre l'austérité, pour la défense des retraites afin de préparer dès aujourd'hui les conditions d'une lutte de masse des salarié-e-s, des chômeurs, des retraité-e-s et de la jeunesse.

Nous invitons l'ensemble des organisations et des individus se reconnaissant dans ces objectifs à rejoindre le comité.

Rennes, le 25 mai 2013

Comité de lutte contre l'austérité et pour la défense des retraites :

Solidaires 35, Sud Éducation, Sud Télécom, Sud Lycéen, Sud Étudiant SITF, MCPL, CLAR, Alternative Libertaire, Parti de Gauche, NPA, Gauche Anticapitaliste 35, et des militants de l'UNEF.

CONTACT : comiteretraite35@laposte.net